

# Loger les scouts dans les écoles !

Un projet pour faire baisser les prix et renflouer les caisses scolaires

**L**e prix des camps scouts flambe en Wallonie. En cause, la rareté des logements de qualité et la présence massive de mouvements de jeunesse flamands qui font monter les prix. Solution : faciliter la location des bâtiments scolaires.

Pour les mouvements de jeunesse, c'est presque une question de survie. Trouver de nouveaux lieux de camp acceptables pour faire baisser les prix, qui ont tendance à augmenter. « Les 100.000 jeunes francophones inscrits dans les mouvements de jeunesse ont du mal à trouver des logements décents à bon prix, souligne le député François Desquesnes (cdH), notamment parce que nombreux jeunes venus de Flandre installent leur camp en Wallonie, ce qui est très positif, mais ils ont des moyens

financiers bien plus importants que les nôtres et cela fait flamber les prix ».

Conséquence, les bons logements sont devenus impayables pour les francophones. « Nos jeunes peuvent payer entre 3,5 et 4 euros par jour par jeune, pas plus, or il arrive souvent maintenant que l'on demande 6 euros par nuitée par personne », poursuit le député humaniste.

Résultat, les jeunes doivent se rabattre sur des logements de fortune, comme des étables, des remises, ce qui est loin d'être l'idéal, même pour un scout.

Pourtant il existe, selon François Desquesnes, une solution simple, qui pourrait être positive pour les mouvements de jeunesse et pour les écoles. « Deux camps sur trois sont organisés dans des structures en dur et sur les quelque 373 répertoires par le site [VotreCamp.be](http://VotreCamp.be), on

ne trouve que 19 écoles, poursuit le député, et on ne dénombre que 12 écoles parmi les 98 structures la-

bellisées par l'ASBL Atouts Camp ». Or, depuis ce 1<sup>er</sup> juillet, les 1.500 établissements scolaires (primaire et maternel) de Wallonie ne sont plus occupés pour les activités scolaires.

Pour le parlementaire, les écoles seraient, dans bien des cas, une solution parfaite pour accueillir les jeunes.

La loi encourage la mise à disposition des bâtiments scolaires pendant les vacances. « mais la circulaire actuelle est trop lourde, trop administrative et surtout pensée pour des événements commerciaux, mon projet consiste à rédiger une circulaire pour l'accueil des mouvements, rapide, facile et efficace », poursuit François Desquesnes.

## ARGENT FRAIS POUR LES ÉCOLES

Le député déposera d'ailleurs un texte allant en ce sens la semaine prochaine au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « Il faut créer un vrai lien entre les pouvoirs organisateurs de l'enseignement et les mouvements de jeunesse et surtout, lancer une campagne d'information auprès des directeurs d'école », poursuit-il. Tout le monde pourrait en tirer un bénéfice. « Pour les mouvements, c'est la garantie d'avoir de bons logements à des prix raisonnables, précise-t-il, mais c'est aussi une occasion pour les écoles d'augmenter leurs moyens financiers pour réaliser de petits travaux, par exemple rénover ou repeindre des classes ». Concrètement, une école qui louerait ses bâtiments à 40 enfants pendant un mois recevrait environ 5.000 euros. ●

DEMETRIO SCAGLIOLA



**« On fera baisser les prix et on aidera les écoles à rénover les classes »**

**François Desquesnes (cdH)**

## Nouveau

## Un grand plan pour les mouvements de jeunesse

Les mouvements de jeunesse, c'est clairement une priorité pour le cdH. Depuis quelques mois, les membres humanistes au sein des gouvernements ont fait passer de nombreuses mesures pour améliorer le quotidien des jeunes. Outre la gratuité dans les bus wallons, qui vient d'entrer en vigueur, on peut cibler trois autres mécanismes importants. Le décret Centres de vacances prévoit

l'agrément des pouvoirs organisateurs ainsi que la subvention de leurs activités qui sont organisées pendant les vacances d'hiver, les vacances de printemps et les vacances d'été. À ce jour, 879 unités ont bénéficié de cette mesure, dont des scouts, les patros, les guides ou les faucons rouges. Autre aide, l'opération « Bon app au camp », qui aide financièrement les mouvements

de jeunesse à bien se nourrir durant leurs camps. Une aide de 5 euros par participant est octroyée pour l'achat de viande 100 % bovine et wallonne. Enfin, grâce à la mesure « Well camp », les communes engagent un étudiant pour gérer les relations de bonne cohabitation des différents camps avec les autorités et populations locales. Cela concerne surtout les communes ardennaises. ●